



Écho du Cingle N°27

Le Mot du Maire

C'est dans un contexte très particulier de crise que votre nouveau conseil municipal a pris ses fonctions, il a du faire face avant même d'être officiellement investi au confinement et à l'isolement de notre population.

J'adresse mes remerciements aux nouveaux conseillers municipaux qui ont su faire preuve d'engagement et de bénévolat pour venir en aide à tous ceux qui le nécessitaient dans le village, ainsi qu'au personnel qui a toujours été présent à vos côtés

Je voudrais saluer l'engagement de nombreuses et nombreux Trémolacois qui ont participé à la confection de masques (qui seront prochainement distribués) et, ou à l'aide aux personnes âgées ou isolées par le service de courses quotidiennes et de besoins en pharmacie...

Et enfin je souhaiterais exprimer ma gratitude aux anciens membres du conseil municipal qui n'ont pas souhaité se représenter avec une pensée particulière pour Guy Tallet qui nous a quitté dans l'exercice de son mandat.

Le premier exercice auquel se sont livrés les conseillers a été celui du vote du budget, et pour la X^{ème} année consécutive les taux d'imposition de votre commune restent inchangés cela signifie qu'il n'y aura pas d'augmentation de la part communale mais vous savez que d'autres collectivités prélèvent également l'impôt ce qui n'est souvent, pas sans incidence sur le montant global.

Sachez également que le conseil a approuvé l'adressage sur la commune, vous verrez donc bientôt les noms de routes, rues et chemins se dresser sur les bas côtés et un numéro sera attribué aux maisons et à tout édifice d'intérêt afin que les recherches puissent aboutir rapidement, plus particulièrement pour les systèmes de guidage satellitaires et les secours.

Vous êtes nombreux à vous émouvoir du départ de notre boulanger et de la transformation des locaux en dépôt de pain, sachez que la municipalité ne reste pas inactive et œuvre dans le sens de l'intérêt commun et n'oublions pas qu'un commerce ne peut perdurer que si la population locale "joue le jeu ..

Vous êtes également, très nombreux à vous indigner contre le nouveau fonctionnement de nos poubelles, sachez que tous les membres du conseil municipal font de leur mieux pour trouver des solutions afin d'améliorer ces dysfonctionnements, et sommes en lien étroit avec le SMD3, nous ne manquerons pas de vous tenir informer dès que nous serons en mesure de le faire et inviterons le SMD3 à une réunion publique afin que vous puissiez donner votre avis,

Pour cette nouvelle édition de notre bulletin communal, la commission communication a souhaité vous présenter un nouveau format de journal, nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire, nous restons ouvert à toutes propositions d'articles pouvant apporter à nos administrés des informations sur la vie de notre commune.

Enfin je conclurais en vous remerciant de la confiance que vous nous avez renouvelé pour ce mandat, le conseil et moi-même ne manquerons pas de célébrer cette élection dès que les conditions nous le permettront.

V i e c o m m u n a l e



Trémolat fête son 3^{ième} centenaire

Quand il parle de lui Jean qualifie sa vie comme celle d'un immigré italien.

Né en Italie, il est arrivé en France à l'âge de cinq ans. D'abord à Monceau-les-mines où son père trouve du travail dans les mines, puis la famille s'installe en Dordogne, où, dès l'âge de 10 ans Jean est engagé comme saisonnier.

A 14 ans il découvre la culture du tabac au Cayre. Puis il est placé comme domestique, il se contente de peu pour les repas, et d'une toute petite pièce en guise de chambre.

A 18 ans il perd son père. Puis il change d'employeur, et apprend alors beaucoup de choses, des notions d'électricité, de l'ébénisterie, de la maçonnerie.

En 1944 il rejoint le maquis. C'est alors une période un peu trouble, de luttes de pouvoir entre groupes de résistants responsables. En novembre 44 il est versé au 18^{ème} chasseur, ce qui lui vaudra de défilé devant le Général De Gaulle, le 22 avril 45, au village de Mathes, près de Royan. Il a aussi participé le 18 juin 45 au défilé de la victoire à Paris. Revenu à Trémolat, il se marie, et aura deux filles, Nicole et Odile.

A 58 ans il part en retraite, il se lance dans la culture de fraises, et le gardiennage de maison. C'est sans nostalgie qu'il évoque la période où Trémolat était un bourg très vivant, ponctué par les championnats d'aviron, et où l'on comptait près de 80 exploitations de tabac !

Et quand on lui demande le secret qui lui permet de rester en bonne forme, tant physique que mentale, il répond modestement: " je n'ai pas de secret, j'ai juste mené une vie sage, une vie normale quoi, j'ai bien eu quelques accidents, comme tout le monde ! ..,et il sourit malicieusement à sa fille Nicole qui vit avec lui. Pas de regrets, pas de leçons à donner, juste le sentiment d'avoir eu une vie bien remplie, en acceptant sereinement ses joies comme ses peines.

La commune de Trémolat a décidé d'élever Jean au titre de citoyen d'honneur,

Un arbre sera planté en cette honneur au jardin d'enfant ainsi qu'une plaque commémorative en son nom.

Mesures barrières sur le marché

Depuis le 11 mai, notre marché a ré-ouvert. Cependant il y a quelques règles à respecter afin d'éviter toute nouvelle propagation.

La première étant la distanciation entre les clients et le lavage des mains soit au point d'eau soit avec du gel hydro-alcoolique

De plus, il est indispensable de nettoyer les fruits et légumes avant toute consommation

Et il est nécessaire de jeter les mouchoirs usagés dans une poubelle ou, en l'absence de poubelles, de les ramener à son domicile.

L'arrêté communal est consultable à la mairie.

Aide aux animaux

Si vous avez perdu ou trouvé un animal, vous pouvez contacter l'I-CAD sur leur site internet :

www.i-cad.fr ou par téléphone au 08.10.778.778.

N'oubliez pas de vous munir du numéro d'identification pour les animaux perdus et pour ceux trouvés le vétérinaire vous le fournira gratuitement. Par ailleurs, la mairie recevra un lecteur de puces pour les animaux errants.



Collecte des ordures ménagères

Le printemps 2020 aura vu deux bouleversements de nos habitudes de vie.

En premier le COVID 19 avec son lot de malheurs pour les familles endeuillées, de souffrances pour nos soignants et de contraintes au quotidien pour l'ensemble de la population.

Le deuxième bouleversement de ce printemps : LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES.

En effet ce changement de nos habitudes est de poids, surtout pour ceux qui avaient un container à proximité.

Pour nous inciter à produire moins de déchets le SMD3 (organisme chargé de la collecte des nos ordures ménagères) a mis en place une taxation qui prends en compte le volume réel produit par chaque foyer et non plus une taxation forfaitaire.

A ce jour tout est loin d'être parfait et de nombreux points sont encore à solutionner.

En premier lieu la fréquence de ramassage : en effet se retrouver face à un container plein et repartir avec son sac est très désagréable, problème également pour les touristes ou camping caristes : faute de pouvoir ouvrir les containers ils n'ont pour le moment pas d'autres choix que d'abandonner leur sac poubelle au pied des containers !

Mais si on peut admettre qu'il faille donner un peu de temps au temps et permettre à la SMD3 de trouver des solutions aux problèmes que nous rencontrons il est par contre totalement inadmissible de voir les incivilités commises par des usagers qui abandonnent volontairement leur sac poubelle au pied des containers parcequ'ils n'ont pas de badge.

Rappelons que chacun doit avoir un badge et ceux qui n'en n'ont pas encore fait la demande doivent sans délai contacter la SMD3 pour régulariser leur situation. Pour les contacter : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé) ou par mail : service.usagers@smd3.fr

De plus, il est conseillé de jeter des sacs de maximum 60 litres et de bien suivre les instructions d'ouverture incrites sur les containers afin de ne pas bloquer l'ouverture des portes.

La mairie de Trémolat reste très sensible à la qualité de notre quotidien et compte sur chacun pour que notre environnement soit le plus agréable possible.



Canicule

Cassiopea renouvelle son opération Prévention canicule du 1er juin au 31 août 2020, en proposant gratuitement le service de téléassistance aux personnes âgées et/ ou en situation de handicap les plus fragiles.



N'hésitez pas à les contacter pour toute information complémentaire au 05.53.53.54.54 ou par email : tele.assistance@cassiopea.fr, site internet "cassiopea.fr ..

ou voir avec Présence verte 2ème fournisseur de téléassistance en Dordogne, téléphone : 09.69.39.38.38, site internet : " presenceverte.fr ..

Feu de jardin

Selon l'arrêté préfectoral n° 24-2017-04- 05-001 nouvelles mesures ont été prises pour réglementer les feux de jardin.



Désormais, il est interdit de brûler des végétaux du 1er mars au 30 septembre.

Pour la période du 1er octobre à la fin février, toutes les personnes qui désirent faire brûler des végétaux devront déposer une déclaration en mairie.

L'arrêté préfectoral concernant ces feux est consultable en mairie et sur le site internet " www.tremolat.fr ..

É c o l e



Une année Pertubée mais avec de beaux projets à venir . . .

Cette année scolaire aura été perturbée par la crise sanitaire liée au COVID19. En effet, à partir du 16 mars 2020, toutes les écoles ont été fermées au niveau nationale.

Mme Crouselles, maîtresse de l'école maternelle de Trémolat qui accueille 28 enfants de la Très Petite Section à la Grande Section, a donc travaillé en distanciel avec les enfants pendant près de deux mois.

Nous tenons à remercier son engagement auprès des enfants mais aussi des parents auprès de qui elle a su garder contacte pendant toute cette période soit par mail soit par téléphone afin que les enfants puisse bénéficier un maximum d'exercice et ainsi ne pas accumuler trop de retard.

Mme Crouselles avait un projet pédagogique bien défini cette année qu'elle n'a malheureusement, pas pu mener à bien.

Son projet "Je pose mes valises à Trémolat" initié par la lecture de l'album "La valise" de Christian Voltz et de Philippe Lechermeier . Ces albums faisaient référence entre autre à des lieux présents dans le village de Trémolat .

Ce projet avait été amorcé par la découverte des œuvres des biennales éphémères, dont une partie de l'exposition prenait place en l'Eglise St Hilaire de Trémolat et dont nous avons tous pu profiter.

D'autres thèmes auraient dû être abordés comme la notion de paysage, la transformation du blé au pain, les abeilles et la pollinisation, l'espace et le système solaire et l'environnement, la protection de la nature. Les projets qui n'ont pu aboutir cette année , seront poursuivis au cours de l'année scolaire prochaine, avec toujours l'idée d'une exposition " de valises ,, en lien avec les commerces présents dans le village de Trémolat. Ce projet sera élargi à un projet lié à la notion de voyage autour du monde , avec la découverte de différents continents. L'objectif est donc de donner envie de voir les productions des enfants qui seront exposées dans le village.

La maitresse tient chaleureusement à remercier Laureline SANCHEZ de la compagnie Tortilla qui a invité la classe à la répétition de son spectacle sur les couleurs. Les enfants ont pu assister à son spectacle juste avant les vacances de février. Ils ont vraiment apprécié le spectacle qui faisait écho au thème des couleurs travaillé au même moment dans la classe.

Laureline Sanchez a également offert aux enfants de la maternelle un spectacle le dernier jour de l'école, afin de palier au manque de spectacle de fin d'année en raison des restrictions dû à la crise sanitaire et de déterminer cette fin d'année sur une bonne note. La Mairie se joint à la maitresse pour la remercier de ce geste envers nos enfants.

L'école de notre village accueillera environ 25 enfants dès le mois de septembre, et nous invitons tous les parents qui n'ont pas encore inscrits leurs enfants à se présenter en mairie.



Le mini-golf est ouvert 7/7 jours de 14h00 à 21h00, jusqu'à fin août avec snack et buvette.

La location de vélo est possible tout les jours, à la demande.

La bibliothèque est ouverte
Le mardi de 10h30 à 12h00 et
le vendredi de 16h30 à 18h00



Tourisme

Une saison très particulière

La commission tourisme a pu se réunir le 04 juin dernier dans les conditions sanitaires requises. Nous avons voulu rencontrer au plus vite les professionnels et commerçants directement en rapport avec l'activité touristique sur la commune ainsi que Mme Pauline Gasseling directrice de l'EPCI Périgord Bastisde de l'intercommunalité.

Cette réunion avait pour objectif de faire un point sur la saison touristique 2020 et mettre en place ensemble des solutions qui permettent à chacun de communiquer et poursuivre son activité dans les meilleures conditions possibles.

La grande majorité ont ou vont reprendre une activité avec la mise en place des règles sanitaires en cours : restaurateurs, hébergeurs professionnels, activités nautiques, activités natures sportives...

La municipalité a tenu à apporter son soutien en cette période difficile et les commerçants bénéficieront d'un dégrèvement de loyer sur les mois de fermeture et cessation d'activité dû au covid, les droits de place sont annulés à l'année.

Nous avons aussi mis en place un groupe facebook réservé aux professionnels, aux hébergeurs et associations trémolacoise " PROS TOURISME ET ASSOCIATIONS TREMOLACOISES „ si vous êtes concernés n'hésitez pas à nous rejoindre.

Cette page va nous permettre de communiquer rapidement, de partager des informations générales sur le tourisme en Dordogne mais aussi de partager vos actualités que chacun pourra diffuser auprès de sa clientèle.

Nous n'avons pas pu inviter l'ensemble des hébergeurs notamment les gîtes car nous étions restreints au niveau du nombre de participants mais chaque action menée par la commission tourisme a pour but de faire découvrir notre belle commune et faire venir de nombreux vacanciers.

•EPCI : établissement public de coopération intercommunale



L'office de tourisme sera ouvert

du lundi au jeudi de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h00 et le dimanche de 14h30 à 18h00

Avec l'accord de l'EPCI nous cherchons une solution pour amplifier les jours d'ouverture.

L'été actif

Aux quatre coins du Périgord, une multitude d'animations sportives et loisirs de pleine nature à pratiquer en famille ou entre amis :

parcours aventure, équitation, ski nautique, tyrolienne, balade à poney, canoë, grimpe d'arbre.



Pour plus de renseignement contactez la direction des sports et de la jeunesse de Dordogne au 05.53.02.02.80 ou sur le site internet des offices de tourisme de Dordogne.

Sortie

Cette année, suite au covid 19, il n'y aura pas de marché gourmand car nous ne serons pas en mesure de faire respecter les gestes barrières comme le soumet le préfet.

ANP Périgord

L'homme et la Nature..

Pour se soigner, se nourrir, s'abriter, rêver, l'homme a depuis toujours entretenu un lien fort et étroit avec son m



Venez découvrir quelques secrets cachés de cette histoire commune durant une balade accompagnée sur les sentiers de Trémolat.

Les mercredis matins, 9h30 à la Gare de Trémolat
2h30 de balade - 7km

8€ par personne : GRATUIT pour les -6 ans .

La nuit, un monde mystérieux

où la nature, mais aussi

les contes et légendes s'épanouissent et nous font voyager.



Chaque jeudi, en juillet et en août, à Trémolat, venez à la rencontre des rapaces nocturnes et des chauve souris, pour finir en contemplant les étoiles du ciel périgordin, si celui-ci le permet!

7€ par personne

Sur réservation uniquement au 06.78.95.96.36

Se restaurer à Trémolat

Le vieux Logis, Relais & chateaux

05.53.22.80.06

Le Bistrot de la place

Le bourg, 05.53.22.80.69

Les tartines Etc...

Le Bourg, 05.53.27.08.67



Nulle part Ailleurs – Pizzeria

Le Bourg, 05.53.27.09.41

La Pyramide – Bar, Brasserie

Base nautique, 05.53.22.81.18

Les Truffières – Auberge

Lieu dit Bosredon, 09.86.29.85.08

Les berges de la Dordogne

L'épicerie du camping est ouverte tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

De plus, nous vous proposons du poulet rôti, sur commande, ainsi que du pain et des viennoiserie

Le bar et la brasserie sont ouverts tous les jours de 11h00 jusqu'à 23h00

Nous organisons des soirées moules-frites tous les mardis

Réservations conseillées au 05.53.22.81.18



Balade botanique

Connaissez-vous l'Herbe à curry, la Cytise de France ou l'Amourette ?

Si vous aimez les plantes, venez à la découverte de la flore sauvage des coteaux calcaires de Trémolat avec Corine, botaniste! Balade à pied 3-4 km.

Coût € 10, petit goûter inclus, gratuit pour enfants. Min 4, max 10 participants.

En Français, Anglais et Néerlandais

Départ 09h30 réception du camping de Trémolat, retour 12h30.

Contactez Corine Oosterlee pour inscription, +33(0)6 31 41 60 32, oosterlee.corine@gmail.com,

www.baladebotanique.fr.

Je proposerai également des balades 'sur mesure', me contacter, voir www.baladebotanique.fr

I n f o p r a t i q u e s

Amicale laïque "les amis de l'école ..



Nous sommes une association qui œuvre au bénéfice des enfants scolarisés sur le RPI des communes de Badefols/Calès/Pontours/Trémolat. Nous avons débuté l'année scolaire 2019/2020 avec la vente des chocolats et de notre calendrier des écoles, qui a été un succès comme à l'accoutumé. Nous remercions bien évidemment les artisans, commerçants qui ont participé au financement de celui-ci ainsi que les élèves pour leur implication à la vente !

La suite de l'année a été plus compliquée comme tout le monde le sait en raison du confinement.

Nous n'avons pas pu organiser nos manifestations habituelles (quine, tombola, vente de madeleines BIJOU, ect.)

Nous tenons à remercier plus particulièrement nos Maitresses du RPI pour leur implication au dispositif de " l'école à la maison .. Elles ont su maintenir un lien avec leurs élèves de façon à continuer les apprentissages. Nous espérons tout de même un retour à la normale en Septembre !

Nous remercions également les mairies pour leurs subventions annuelles et également nos nouveaux parents " membres actifs .. au sein de l'amicale pour leurs soutiens et nouvelles idées !

Etant donné la conjoncture, nous vous informons que cette année il n'y aura pas de Spectacle de fin d'année et par conséquent pas de Kermesse.

Nous espérons vous retrouver tous en bonne santé à la rentrée de Septembre pour des moments festifs ! Nous vous souhaitons un bel été !

A bientôt,

L' Amicale laïque

Entente Calès-Trémolat

L'entente Calès-Trémolat évolue en championnat départementale de niveau 3, en association avec saveboeuf-lalinde.

Après un arrêt brutale de la saison pour cause de virus, nous espérons repartir très vite avec une quarantaine de joueurs.

L'école de foot de lalinde, Faux, Calès-Trémolat accueille environs 80 jeunes de 6 à 17 ans avec des éducateurs diplômés.

Le club est ouvert à toutes les bonnes volontés désirant s'impliquer dans la vie de l'association

Pour le bureau

Le président M. JC Melchiori



L'échappée du pêcheur

Depuis le bassin nautique de Trémolat, Patrick, pêcheur professionnel sur la Dordogne vous embarque pour une heure 15mn à bord du Roucayral à la découverte du milieu, de la faune, de la flore, du transport fluvial et bien sûr de sa passion: la pêche aux filets et engins.



Réservez au 06 87 41 45 06, 13h30 ; 15h30 tous les jours.

Protocole sanitaire ; masque obligatoire non fourni, gel hydroalcoolique à disposition.

Dance & fit'

L'association Dance & fit', vous propose des cours de zumba.

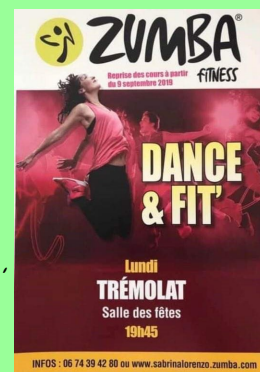
Accessible à tous, hommes ou femmes de tout âge.

Les cours sont animés par un professeur diplômé.

Alors si vous souhaitez faire du sport tout en vous amusant, même si vous ne savez pas danser.

VENEZ BOUGER AVEC NOUS !

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06.74.39.42.80 ou sur " sabrinalorenzo.zumba.com ..

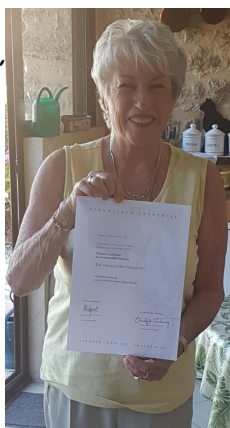


INFOS : 06 74 39 42 80 ou www.sabrinalorenzo.zumba.com

Naturalisation

Nous souhaitons mettre à l'honneur dans ce nouveau bulletin municipal, des administrés qui ont pu et/ou qui apportent de diverses manières des atouts positifs à la commune.

C'est donc avec beaucoup de fierté que nous voulons féliciter Mme Jill CASTLE qui après ces prédécesseurs Mme PFEIFFER Ramona, Mme OGONOWSKI Beverley, M. LEWIS Collin a obtenu la naturalisation Française .



Jill a fait ses études en France et c'est en 1962 qu'elle a pu terminer ses études française avec une mention très bien. En 1965 elle a obtenu une licence des lettres avec Français comme matière Principale, c'est alors que le gouvernement Français lui a décerné une bourse pour poursuivre ses études à l'université d'Aix en Provence.

Sortie 2ème avec un diplôme Supérieur de Langue, Littérature et Civilisation Françaises, elle a pu pendant 2 ans travailler en France comme Professeur d'Anglais et travailler comme fille au pair dans une famille Française afin de parfaire le Français.

Après un court départ en 1969, Jill revient très vite en France en 1970 où elle a pu mettre ses différentes compétences pour le service de la France elle a pu travailler comme directrice de l'office de Tourisme Sud- Africaine à Paris,

elle fut présidente de l'Alliance Française à Prétoria pendant 3 ans et Chef du Centre de Conférence de l'ONU au sein de la Commission Economique pour l'Afrique à Addis-Abeba.

C'est à cette même période qu'elle participe au concours d'Orthographe organisé par le service Culturel de l'Ambassade de France, auquel elle sortira 1ère de sa catégorie "Francophones de pays non-Francophones" .

Etablie définitivement en France depuis 2004 avec son époux John CASTLE avec la ferme intention de s'intégrer dans la vie locale. C'est un pari gagné puisque cela fait maintenant 16 ans que Jill habite Trémolat.

EN 2014, Jill est élue Conseillère Municipale à Trémolat, mandat pendant lequel elle a su être mettre en avant toutes ces compétences auprès des administrés mais aussi dans ces engagements dans les projets qu'elle a pu porter.

Il est tout naturel d'avoir une pensée amicale pour son mari John CASTLE qui nous a malheureusement quitté quelques semaines avant d'avoir pu apprendre sa naturalisation après près de 2 longues années d'attente de décision.

Jill fière et émue raconte naturellement, que "la France m'a offert une opportunité unique en me décernant une bourse en 1966. Depuis je pense et j'espère lui avoir témoigné ma reconnaissance, tant dans ma vie professionnelle que dans ma vie privée. Cela fait 33 ans que j'habite ce pays, et il me semble légitime d'avoir reçu cette naturalisation."

Prévention des cambriolages

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie.



Bruits de voisinage

Pour éviter que le voisinage proche ne soit gêné par les bruits émanant d'appareils ou de machines telles que les tondeuses, l'usage des appareils à moteur thermique est autorisé en fonction des horaires



Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h00, et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

L'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage est consultable en mairie.

Comment vous tenir informé

La mairie met à votre disposition plusieurs moyens :

Alerte citoyen :

Sur simple demande faite en mairie, recevez sur votre portable par SMS les informations urgentes de la mairie (orages, coupures d'électricité, etc.).



Site internet " www.tremolat.fr " :

Pour toutes les informations concernant la commune, les hébergements, les restaurants, les événements, etc.



Vous y trouverez aussi toutes les informations pour joindre les membres du Conseil Municipal.

Page Facebook : " Mairie de Trémolat ..

Constamment réactualisée, vous y trouverez la vie de la commune, et pourrez interagir.



" L'ECHO DU CINGLE ..

Journal semestriel version papier reprenant les faits marquants des mois écoulés, et évoquant les mois à venir, déposé directement dans votre boîte aux lettres et mis en ligne sur le site internet sous l'onglet " Revus de presse ..

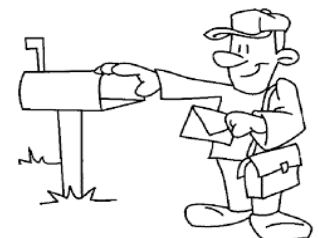


INFORMEZ VOUS, ET N'HÉSITEZ PAS A NOUS FAIRE PART DE VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS!!

Adressage

M. le maire et son conseil municipal vous invitent à une réunion publique le **11 septembre 2020 à 19 h00** à la salle des fêtes Grenier afin de vous informer des nouvelles modalités concernant l'adressage.

Cette réunion sera suivi d'un verre de l'amitié.



Urbanisme

Dans le cadre de la révision du PLUi Bastides Dordogne Périgord, si vous avez le projet de changer de destination une grange ou tout autre bâtiment, située en zone "N" (naturelle),

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2020, pour présenter une demande à la mairie, avec la localisation géographique et cadastrale exacte et des photos de l'ensemble du bâti et des bâtiments concernés.

Les plans sont disponibles à la mairie.

Les panneaux directionnels annonçant les professionnels de la commune enfin posés





M. le maire est à votre disposition

le samedi après-midi sur rendez-vous

Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h Fermé le mercredi

Tél: 05.53.22.80.17 / Fax: 05.53.22.89.38

E mail : mairie@tremolat.fr - Site internet : www.tremolat.fr

L'Agence Postale Communale est à votre disposition :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30

Tél : 05.53.23.21.74

